

## CIRCUIT CLOCHETTES « 2020 »

### LA CLOCHETTE D'ARGENT

Trophée en jeu chaque saison de field-trials officiel SCC « bécasses » récompensant le sujet ayant eu les meilleurs résultats sur un total de 9 journées en catégorie couple : 7 journées désignées par le Club du Setter Anglais et 2 meilleurs classements obtenus dans les journées non désignées qui devront être communiqués au référent du circuit clochette au plus tard le **2<sup>ème</sup> jour de LOUDEAC soit pour le 11/12/2020.**

### LA CLOCHETTE DE BRONZE

Trophée en jeu chaque saison de field-trials officiel SCC « bécasses » récompensant le sujet ayant eu les meilleurs résultats sur un total de 9 journées en catégorie solo : 7 journées désignées par le Club du Setter Anglais et 2 meilleurs classements obtenus dans les journées non désignées qui devront être communiqués au référent du circuit clochette au plus tard le **2<sup>ème</sup> jour de LOUDEAC soit pour le 11/12/2020.**

*Les clochettes d'Argent et de Bronze seront remises le 14 décembre 2020, 2<sup>ème</sup> jour de BOIS MEUR*

### CONCOURS DESIGNES PAR LE CSA

Lieu	Nature Concours	Date	Contact Organisateur
TREGARVAN	Ouvert	28 Novembre	M. Pasacale DANIEL 06-88-96-25-61
HUELGOAT	ICVO	30 Novembre	M. Thierry PLUSQUELLEC 06-73-38-16-11
HUELGOAT	ICP	01 Décembre	M. Thierry PLUSQUELLEC 06-73-38-16-11
LOUDEAC	ICVO	10 Décembre	M. Yves HUPE 06-73-43-31-53
LOUDEAC	ICVO	11 Décembre	M. Yves HUPE 06-73-43-31-53
BOIS MEUR	SPE	13 Décembre	M. Yves HUPE 06-73-43-31-53
BOIS MEUR	SPE	14 Décembre	M. Yves HUPE 06-73-43-31-53

### Conditions

**1/**Le chien pourra cumuler les points obtenus sur les 7 journées désignées par le Club dans les épreuves auxquelles il aura participé ; il ne sera pas exigé qu'il soit préalablement inscrit aux 7 épreuves désignées par le Club.

**2/L'**attribution des clochettes ne pourra se faire qu'aux conditions suivantes :

- A la date de la remise de chaque clochette, le chien aura dû avoir obtenu un CACT ou une RCACT dans cette discipline
- Le chien soit radiographié « A » ou « B » pour un mâle et « A » ou « B » ou « C » pour une femelle
- Le propriétaire soit adhérent au CSA et à jour de sa cotisation à l'inscription.
- Le chien doit être confirmé ou confirmable, un examen morphologique sera réalisé au matin de la remise
- Les 2 classements complémentaires devront être communiqués au référent du circuit clochette **au plus tard le 11/12/2020**
- En cas d'ex-aequo le trophée sera remis au chien ayant obtenu les plus hautes récompenses.
- S'il y a toujours égalité, le trophée sera accordé au plus jeune.

*Dispositions adoptées et approuvées – Réunion de Comité du 16/01/2016 et modifiées lors de la réunion du 12/08/2016*